



651, boul. St-Laurent Est,
Louiseville (Québec) J5V 1J1

Tél. : 819.228.9461

Télec. : 819.228.2193

Courriel : mrcinfo@mrc-maskinonge.qc.ca

Site web : www.mrc-maskinonge.qc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MASKINONGÉ**

AVIS PUBLIC

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 53.11
RÈGLEMENT #246-16 / Entrée en vigueur

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Line St-Cyr, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Maskinongé, que le Règlement numéro 246-16 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'ajouter, dans les tableaux de compatibilité, des conditions permettant certains usages du groupe commercial et services, en affectation agricole active, urbaine et industrielle régionale.

Ce règlement a pour objectif d'ajouter des conditions dans le groupe d'usage commerce et service pour l'affectation agricole active, l'affectation urbaine – zones prioritaires ainsi que pour l'affectation industrielle régionale.

DONNÉ à Louiseville, ce vingt-septième jour du mois d'octobre deux mille seize (2016-10-27).

Line St-Cyr,

Secrétaire-trésorière adjointe